

Des armes de guerre rayée [Henri Mangeot]

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **6 (1861)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

détachement. Est-ce assez dire qu'un seul pouce de Genève attaqué, c'est, à notre point de vue, la guerre de Bâle à St-Gingolph, et que par conséquent nous n'entendons pas abandonner ce joyau de notre Suisse ?

Au reste, nous savons que les discours et les discussions militaires en public, surtout de la part d'un officier de haut rang et dans des temps où l'on peut facilement être appelé à passer de la théorie à la pratique, doivent être subordonnés à maintes restrictions bien susceptibles d'en voiler la pensée fondamentale. L'allocution d'un chef supérieur est déjà parfois à elle seule un élément d'opération. Même à supposer qu'on ne voulût pas défendre Genève, il y aurait tout intérêt à dire et à laisser croire le contraire. On nous pardonnera donc, à ce même point de vue, d'avoir aussi réservé de nos faibles forces les intérêts de la contre-partie, c'est-à-dire ceux se rattachant à la défense de points plus centraux de la Confédération.

BIBLIOGRAPHIE.

DES ARMES DE GUERRE RAYÉES, par H. MANGEOT. — 1 volume. Paris 1860.
Tanera, éditeur.

Nous avons pour règle de rendre compte, à tour de date, de tous les ouvrages qui nous sont adressés, et c'est la raison qui nous fait mentionner celui de M. Mangeot. — En ouvrant au hasard ce volume de 240 pages, nous sommes tombé (page 21) sur cette énormité que les Français ont perdu Waterloo et les Autrichiens Solferino, par suite du mauvais état de leur armement ! Une assertion aussi fautive sur des faits aussi capitaux et aussi connus, suffisait à caractériser ce livre et à nous ôter toute confiance dans ses ultérieures appréciations, malgré la peine que l'auteur se donne pour fournir ci et là des calculs scientifiques. Au reste, l'intervention dans cet ouvrage d'un collaborateur spécialement littéraire, d'un docteur Van Swygenhofen, nous paraît avoir été des plus malheureuses. Point n'est besoin d'un style fleuri pour parler d'armes rayées ; les divers chapitres n'eussent rien perdu sans doute à être allégés des poétiques épigraphes du docteur, et le livre lui-même se fût présenté plus convenablement au public sérieux sans sa fantastique préface. « Allez, conclut par exemple celle-ci ; allez, livre » bien-aimé, parcourez votre carrière Allez, œuvre consciencieuse, qui » portez sur votre fronton le triple symbole de la bonne foi, de l'expérience et » de la simplicité, allez en paix ! La critique vous sourit, la science vous attend, » nos vœux vous accompagnent. — Utile et vraie, les hommes vous accueillent. » Juste et sincère, Dieu vous conduira. *Vade liber !* » Quand on croit devoir accompagner de déclamations aussi déplacées un écrit censé reposer, par son objet au moins, sur de calmes recherches et sur des travaux de précision, on doit

se résoudre à n'être pas même lu des militaires ayant quelque souci de l'emploi de leur temps. Nous nous sommes trouvé dans ce cas ; aussi ne hasardons-nous pas d'autres jugements sur cette œuvre. Disons toutefois que les planches, claires et bien dessinées, eussent mérité d'être en meilleure compagnie.

AVENIR DE LA CAVALERIE. *Examen technique des ouvrages publiés sur l'ordonnance du 6 décembre 1829. Tactique des trois armes dans l'esprit de la nouvelle guerre* ; par le baron d'AZÉMAR, colonel du 6^e lanciers, auteur du SYSTÈME DE GUERRE MODERNE. Paris 1860. Leneveu, éditeur. — 1 vol. in-8, avec l'épigraphe : — *Respect au passé, — Justice au présent, — Place à l'avenir !*

Encore un livre, pensions-nous, qui, par la redondance du titre et des épigraphes, pourrait facilement faire croire au charlatanisme. Toutefois nous nous sommes décidé à le lire, les ouvrages sur la cavalerie étant aussi rares que ceux sur les armes rayées le sont peu, et nous devons reconnaître que nous avons été trompé en bien. Sans doute l'auteur tombe souvent du côté où il penche ; il déploie une si prodigieuse fécondité de citations historiques, d'anecdotes, de textes latins, de hors d'œuvres, en un mot, que le sujet lui-même en est voilé et que le lecteur, perdu dans ce fouillis d'érudition, n'y peut suivre qu'à grand peine le fil d'une démonstration quelconque. Le titre de *Causeries*, ou même de *Caquets sur la cavalerie* eût mieux répondu au contenu ; mais dans ces limites-là, ce livre, qui n'est au reste qu'une première partie, ne manque pas de pages intéressantes. On y trouve ci et là des touches d'un praticien qui connaît et qui aime son arme, et à ce point de vue, ses vues et ses conseils, malgré leur forme un peu originale, ne doivent pas être dédaignés ni repoussés à la légère. Le volume a douze chapitres, dont il est difficile de donner un aperçu, tant ils renferment de choses et d'autres. Nous avons remarqué, quant au recrutement, une idée qui a déjà été soulevée par des hommes fort experts, c'est qu'en général on entre trop tard dans la cavalerie pour former de bons cavaliers. Le colonel voudrait qu'on commençât à monter à 17 ans, et, pour les officiers, à 10 ou 12 ans.

Le chapitre XI, le meilleur à notre avis, intitulé avec un peu d'emphase : *De la tactique actuelle de la cavalerie et de son avenir*, fournit diverses données qui, venant d'un officier supérieur français en activité, peuvent avoir quelque importance spéciale aux yeux de bon nombre de nos lecteurs, et que nous croyons, pour ce motif, devoir mettre sous leurs yeux :

» Nous voici arrivés, dit l'auteur, à la grande affaire qui intéresse et préoccupe l'armée entière et la cavalerie.

» Quelle sera l'influence des armes de précision, des armes à longue portée, sur la tactique générale, et spécialement sur la manière de combattre de la cavalerie ?

» La tactique de la cavalerie sera-t-elle complètement modifiée ? — Son système d'attaque sera-t-il, comme on le prétend, bouleversé de fond en comble ? — Son rôle à la guerre sera-t-il à l'avenir moins important que par le passé ?

» Telles sont, en résumé, les questions que l'on se pose, et que l'on discute